

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-626193

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

21460

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

KANBOU NABIL

Date de naissance :

12 - 03 - 75

Adresse :

N° 68, Rue 3, Sver OULFA, CASA.

Tél. :

0661 05 2135

Total des frais engagés :

385,00

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Benslimane Hajar
Médecin Généraliste - Allergologue
Res. Riad Garden, Imme 2, Bd Layouni
Casablanca. Tel : 05 22 69 20 13

Cachet du médecin :

Date de consultation : 14/03/2022

Nom et prénom du malade : KANBOU ILYAS Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Pharyngite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 28/03/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24.03.22	C	1.50 85	1.50	INP : 02119767 Dr. Benslimane Hajaj Médecin Generaliste - Allergologue Res. Riad Garden, Imm 2, Bd Layouni Casablanca. Tel: 05 22 69 20 13

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MARYAM Dr. DERI AZIZA otissement Youssra, Lot 1 Zouhir CASABLANCA	24/03 2022	AFS 100

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	COEFFICIENT DES TRAVAUX
H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553	MONTANTS DES SOINS
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	DATE DU DEVIS
DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	DATE DE L'EXÉCUTION
H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

الدكتورة هاجر بنسليمان - Dr. Hajar BENSLIMANE

Médecin Généraliste - Allergologue

Diplômée en Allergologie de la faculté de Montpellier

Diplômée en Diabétologie de la faculté de Rabat

Médecine Générale et Echographie

Prise en charge et suivi du Diabète

Asthme, Rhino-conjonctivites allergiques

Allergies alimentaires, Eczéma, Urticaire

Tests cutanés, EFR, Désensibilisation spécifique



الطب العام و الفحص بالصدى

داء السكري

داء الربو، حساسية الأنف و العين

الحساسية الغذائية والدوائية، كزيمة

Casablanca, le : 24/03/2022.

~~1-ATS/05~~

Kanbou Ilyas

(2)

Lot:
À consommer
avant le:
PPC: 79,50 DH

211040

01/2025

Zithromax 500 cp

PHAH
DIFERITAZIZA
otissement Youssra, Lot 115

ZNP

P.P.V.

1 cp 1 ج. × 03 .

79,50

(5)

Dr. Ben Slimane

Medecin Généraliste - Allergologue
Rés. Riad Garden, Imm 2, Bd Laymoun
Casablanca - Tel: 05 22 69 20 13

79,50 - Apixol. Sirup enfant

15,80 1 ج. × 2 1 ج. ×

15,80

Diprane 500 cp effervescent.
1 cp × 03 1 ج. × 02 ج.

(5)

Rés Riad Garden, imm 2, Apt 7, bd Laymoun, lot Youssra, Zoubir - Oulfa Casablanca

إقامة رياض جاردن، عمارة 2، شقة 7، شارع الليميون، تجزئة يسرى، الزبير، الألفة، الدار البيضاء

Tél: 05 22 69 20 13